

**CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE (USS) DU MERCREDI
2 SEPTEMBRE 2015**

LES ENTREPRISES DU MARCHÉ INTÉRIEUR DOIVENT STIMULER LA CONJONCTURE PAR LEUR POLITIQUE SALARIALE

*Alain Carrupt, président syndicom
(Seul le texte prononcé fait foi)*

Les grandes entreprises des domaines Logistique et Télécommunications présentent une évolution très stable, au vu de leur chiffre d'affaires et des bénéfices du premier semestre 2015. Si l'on compare avec les chiffres des années précédentes, on constate qu'elles sont parvenues à compenser le « choc du taux de change » sans accuser de pertes significatives. Leurs bonnes performances contribuent largement à maintenir la croissance économique en Suisse, même si son niveau est très bas. Les grandes entreprises des médias ont elles aussi bien maîtrisé cette situation et les mutations structurelles traversées par la branche depuis de nombreuses années. Dans le secteur de l'industrie graphique et du commerce du livre et des médias, où la pression sur les prix et les marges s'est fortement accrue du fait de la surévaluation du franc, la situation s'avère quelque peu plus difficile pour un grand nombre d'entreprises.

Pour syndicom, il est clair que la ronde actuelle des négociations salariales revêt une grande importance pour la stabilité économique de la Suisse. Les entreprises qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires sur le marché intérieur ont un rôle et une responsabilité importants dans l'économie globale. Cela est particulièrement vrai pour La Poste et Swisscom, qui sont des entreprises proches de l'Etat. Car seule une augmentation des salaires réels de leurs employé-e-s – et en particulier des bas et moyens salaires – permettra de maintenir la demande pour les produits et prestations indigènes et de relancer ainsi la conjoncture. Grâce au renchérissement négatif et au niveau bas des taux d'intérêt, toutes les entreprises gardent une marge de manœuvre suffisamment grande pour des augmentations salariales.

syndicom poursuit en outre sa stratégie syndicale visant à exiger systématiquement dans les négociations l'introduction de salaires minimaux équitables. L'exemple le plus récent est la nouvelle convention collective de travail (CCT) conclue avec swisscontact, une association patronale de la branche des centres d'appel et de contact. Dès le 1^{er} septembre 2015, les quelque 2000 employé-e-s de la branche bénéficieront de salaires minimaux annuels s'élevant entre 50'072 francs (région de Zurich) et 42'000 francs (région du Tessin).

Revendications salariales dans les différentes branches: sans augmentation des salaires réels, le moteur économique du pays risque d'être étouffé!

La Poste lance un important signal pour 2016: augmentations salariales et versements uniques

Durant le 1^{er} semestre 2015, la Poste a amélioré encore son résultat d'exploitation et son bénéfice. Il est donc juste et opportun que les salaires des employé-e-s soient relevés de façon continue, afin que le personnel participe au bon résultat et au gain de productivité de l'entreprise. syndicom a fixé les augmentations salariales pour 2016 avec le groupe de La Poste Suisse dès cet été. Dans les deux sociétés de groupe Poste CH SA et PostFinance SA, les augmentations individuelles de salaire s'élèveront à 0,6 pourcent de la masse salariale. De plus, un versement unique de 400 francs sera octroyé aux employé-e-s en avril 2016.

Dans la société de groupe CarPostal Suisse SA, 0,4 pourcent de la masse salariale sera dédié aux augmentations individuelles de salaire. Ces mesures salariales interviendront également en avril 2016. Les résultats de la ronde de négociation salariale à la Poste doivent aussi servir de ligne directrice aux autres entreprises qui fournissent des prestations sur le marché postal et des colis.

Swisscom: augmentations salariales de 1%

Chez Swisscom, la prochaine ronde de négociation salariale n'aura lieu qu'au printemps. syndicom compte exiger une augmentation salariale de 1%. Compte tenu de l'évolution solide du chiffre d'affaires et du bénéfice de Swisscom, on peut s'attendre à ce que les négociations salariales aboutissent à un bon résultat.

Dans le **reste de la branche des télécommunications**, les adaptations salariales interviennent en général après les négociations salariales de Swisscom. Les résultats des 3^e et 4^e trimestres sont déterminants. On constate cependant dès aujourd'hui chez Sunrise, UPC Cablecom et Salt que l'évolution du chiffre d'affaires et du bénéfice se présente moins favorablement que chez Swisscom. La branche des télécommunications est particulièrement sensible et réactive aux fluctuations de la demande intérieure.

Grandes entreprises des médias: au moins 100 francs d'augmentation

syndicom exige que les employé-e-s participent à la bonne marche des affaires sous forme d'**augmentations de salaire de 100 francs au moins** dans les grandes entreprises des médias, où de bons résultats annuels sont attendus malgré la situation difficile de la branche (diminution des marges et pression sur les prix liées à la surévaluation du franc, recul des annonces publicitaires dans les médias imprimés, transfert de mandats d'impression à l'étranger).

Les grandes entreprises telles que Ringier, le groupe NZZ et Tamedia sont les principales concernées. Au premier semestre 2015, Tamedia a déjà engrangé un bénéfice de plus de 70 millions de francs grâce à des effets exceptionnels. Ces gains doivent être enfin reversés aux salarié-e-s comme un «authentique» dividende, sous forme d'augmentations salariales. Les gains engendrés par la publicité numérique doivent être réinvestis dans le personnel et la qualité journalistique.

Les revendications salariales de syndicom ne seront définitives que lorsqu'elles auront été adoptées formellement par les organes internes du syndicat.

Revendications salariales des autres syndicats du service public

Aux CFF, il n'y aura pas de négociations sur les salaires cette année, car les mesures salariales ont déjà été fixées pour plusieurs années dans le cadre des négociations CCT 2014. Des augmentations individuelles de 0,8 pourcent sont prévues jusqu'en 2020. Pour les revendications salariales du personnel des nombreuses autres sociétés de chemins de fer, le SSP décidera au cas par cas, car la situation économique de ces entreprises varie considérablement.

Diktat des économies pour le personnel de la Confédération

Depuis plusieurs mois, le personnel de la Confédération est plongé dans un climat hostile : les salaires seraient trop élevés et trop d'emplois auraient été créés.

Ces allégations sont mensongères. Elles passent sous silence le fait que, jusqu'en 2007, suite à un programme d'austérité radical, 2 500 emplois ont été supprimés et qu'en outre, des secteurs entiers, comme le nettoyage, l'entretien des bâtiments et les contrôles d'accès ont été externalisés. Ces quatre dernières années, exactement 1 266 nouveaux emplois ont été créés. Un dixième d'entre eux est une externalisation. On a en effet remarqué que cela coûtait moins cher que de verser des honoraires.

Ces quatre dernières années, la part des frais de personnel aux dépenses de la Confédération a augmenté d'exactly 0,4 %, l'ensemble du budget des dépenses de 8 %. Avec 31,3 %, la Suisse a la quote-part de l'État la plus basse de l'Europe, et elle baisse tendanciellement.

À cause de mauvaises prévisions concernant les recettes (politique fiscale erronée, 3^e réforme de l'imposition des entreprises), le Conseil fédéral a décidé au printemps déjà de ne pas octroyer au personnel de hausse de salaire générale pour l'année 2016. Or, les projections pour 2015 viennent d'être rendues publiques : le Conseil fédéral part de l'idée qu'il y aura un excédent de près d'un milliard de francs en 2015, soit 500 millions de plus que ce qui avait été supposé initialement. Mais il a quand même décidé des nouvelles mesures d'économies : il s'agit maintenant de ralentir massivement la progression des salaires, les gens devront travailler jusqu'à dix années de plus afin d'atteindre le salaire maximal prévu pour leur fonction. C'est un démantèlement des salaires. Les syndicats s'y opposeront. Le personnel de la Confédération en a assez de devoir passer à la caisse pour des baisses de recettes dues à une politique fiscale erronée. Et il en a assez de voir des prévisions financières pessimistes servir de légitimation à des programmes d'austérité. Les salaires des employé(e)s des classes de salaire moyennes sont, aujourd'hui déjà, inférieurs aux salaires comparables versés par les banques, les assurances, la pharma et la chimie.

Contact: Alain Carrupt, tél. 079 451 62 55